

# Code de conduite du recrutement universitaire – Futur(e)s CPA Région de Québec

Cycle de recrutement universitaire  
Automne 2025



**1**

**Principes  
directeurs**



# Principes directeurs

1

Valoriser la profession en adoptant un comportement professionnel, courtois et respectueux de toutes les parties prenantes.

2

Collaborer étroitement avec les associations étudiantes et les différents cabinets afin de respecter le code de conduite entendus par les parties prenantes.

3

Favoriser le choix éclairé des candidat(e)s en encourageant la rencontre des différents cabinets.

4

Faire preuve de considération envers le temps des candidat(e)s et des cabinets.

5

Communiquer et respecter la date limite commune de tous les cabinets aux étudiant(e)s.

6

N'exercer aucune pression psychologique ou financière sur les candidat(e)s à accepter une offre avant le délai prescrit. Aucun versement ou avantage monétaire avant le délai d'acceptation prévu au Code.

7

Tant par les candidat(e)s que par les cabinets, respecter les promesses faites, répondre et prendre contact dans un délai raisonnable.

8

Chaque cabinet doit prendre conscience du code de conduite pour chaque cycle annuel de recrutement et s'engage par le fait même à le respecter

*La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail protège les futur(e)s CPA et les candidat(e)s à la profession de CPA et concerne toutes les personnes qui les encadrent.*

2

**Règles de  
conduite**



# Règles de conduite du recrutement universitaire - Futur(e)s CPA



# Recommandation concernant le cocktail CPA – Automne 2025

Recommandation de ne pas distribuer des objets promotionnels au cocktail CPA du 22 septembre.

Ces conditions ont été réfléchies afin de permettre à chaque employeur de bénéficier de la même visibilité auprès des étudiant(e)s, peu importe sa taille ou son budget, et pour s'engager collectivement dans une approche écoresponsable visant à minimiser les impacts environnementaux. Veuillez noter qu'il est toujours possible pour les firmes d'apporter des cartes professionnelles, pamphlets publicitaires et des codes QR.

Aussi, il est donc suggéré de ne pas faire tirer des objets promotionnels, d'offrir des cadeaux ou de permettre aux étudiant(e)s de participer à un concours lors de cet événement.

\*\* Tous les élèves étudiant à l'université en comptabilité sont les bienvenus au cocktail CPA du 22 septembre 2025.\*\*

# Sanctions en cas de non-respect du code de conduite

Le code de conduite vise à offrir aux étudiant(e)s une première expérience professionnelle enrichissante tout en favorisant une saine compétition entre les firmes participantes. Nous souhaitons rétablir le caractère prestigieux de la profession comptable. En cas de manquement au code de conduite, un sous-comité d'éthique rencontrera la firme concernée pour en comprendre les raisons. En cas de manquement grave ou de récidive, la firme sera exclue du code de conduite; les associations étudiantes et les cabinets adhérant au code en seront informés.

3

Dates



# Dates pour recrutement de l'automne 2025

 Dates	 Activités
Mercredi 25 juin	Début des inscriptions au recrutement comptable 2025
Mardi 2 septembre	Date limite pour s'inscrire au recrutement comptable 2025
Mardi 2 septembre	Date limite de l'envoi des offres de stage aux universités par les plateformes d'affichage pour que les offres soient publiées avant l'envoi de l'invitation aux étudiant(e)s
Mercredi 3 septembre	Publications des offres de stage
Lundi 22 septembre	Soirée de réseautage du recrutement comptable 2025
Mardi 23 septembre au vendredi 3 octobre	Visites des milieux de stage
Dimanche 5 octobre 23h59	Date de fin d'affichage des offres de stage
À partir du mercredi 8 octobre	Entrevues et remise des offres de stage
Vendredi 17 octobre	Date limite pour passer les étudiant(e)s en entrevue
Lundi 20 octobre	Date limite d'acceptation des offres (date limite pour les étudiant(e)s à donner une réponse aux organisations de qui ils ou elles ont reçu des propositions de stage).
Mardi 21 octobre au vendredi 31 octobre	Souper de signature des cabinets ou des entreprises

# Annexes

---

# Personnes contact comité d'éthique

Entités	Personnes contact
 <b>CHOQUETTE CORRIVEAU</b>	<b>Jean-Philippe Ouellette</b> Directeur principal, Certification <a href="mailto:jpouellet@choquettecorriveau.com">jpouellet@choquettecorriveau.com</a>
 <b>MALLETTE</b>	<b>Michaël Hébert</b> Associé, Audit <a href="mailto:michael.hebert@mallette.ca">michael.hebert@mallette.ca</a>
 <b>KPMG</b>	<b>Marc-André Fontaine</b> Associé, Audit <a href="mailto:mafontaine@kpmg.ca">mafontaine@kpmg.ca</a>
 Raymond Chabot Grant Thornton	<b>Geneviève Dubé-Marcil</b> Partenaire, recrutement campus <a href="mailto:dube-marcil.genevieve@rcgt.com">dube-marcil.genevieve@rcgt.com</a>
 <b>RICHTER</b> BUREAU FAMILIAL   D'AFFAIRES BUSINESS   FAMILY OFFICE	<b>Marie-Josée Tremblay</b> Gestionnaire, acquisition de talents universitaires <a href="mailto:Mtremblay@richter.ca">Mtremblay@richter.ca</a>

Adresse email du comité d'éthique: [ethique.recrutementcpa@gmail.com](mailto:ethique.recrutementcpa@gmail.com)